



Ecoles L'annonce de potentielles fermetures prend de court et inquiète

LES ÉTABLISSEMENTS scolaires ne feront pas partie des structures prioritaires qui échapperont aux coupures de courant, selon la circulaire sur les « délestages programmés » adressée aux préfets par la première ministre, Elisabeth Borne, jeudi 1^{er} décembre. Le gouvernement prévoit que les coupures d'électricité pourront avoir lieu entre 8 heures et 13 heures et entre 18 heures et 20 heures, sur des créneaux de deux heures. Lorsque les délestages interviendront le matin, « la rentrée des élèves (...) se fera en début d'après-midi, avec sans doute un repas qui sera néanmoins prévu pour les élèves qui sont à la cantine », a expliqué Pap Ndiaye.

Le ministre de l'éducation nationale a aussi annoncé que les établissements à proximité de structures prioritaires – donc épargnées par les délestages – pourraient « accueillir les enfants de personnels prioritaires, selon un schéma qui a (...) été expérimenté pendant la crise sanitaire ».

Un casse-tête logistique

L'annonce a pris de court l'ensemble de la communauté éducative. Elle ravive, chez des personnels encore échaudés, le souvenir de la gestion erratique des deux années de Covid-19 en milieu scolaire et le spectre de l'enseignement à distance qu'ils espéraient ne plus connaître. « Entre les élèves et les équipes, l'école réunit 20 % de la population et nous n'avons pas été avertis, ni consultés », s'énerve Didier Georges, membre du SNPDEN-UNSA, syndicat des chefs d'établissement.

Au-delà de la méthode, dans les rangs syndicaux, on ne cache pas un étonnement amer de découvrir que les écoles ne sont pas considérées comme des structures prioritaires. « Pendant l'épidémie de Covid-19, la priorité absolue était de laisser les écoles ouvertes, et maintenant nous allons devoir fermer faute d'électricité... On a l'impression de marcher sur la

tête », dénonce Guislaine David, du SNUipp-FSU. Pour les élèves, c'est un troisième hiver avec la menace d'un enseignement morcelé qui se profile.

Matignon fait valoir que les écoles n'entrent « dans aucune des catégories » listées par l'arrêté du 5 juillet 1990 qui définit les établissements prioritaires pour l'alimentation en énergie. « Par ailleurs très nombreuses, elles réduiraient l'ampleur du délestage », ajoute-t-on. L'exécutif rappelle que les coupures ne sont pas prévues avant janvier et ne seront décidées qu'en ultime recours. Il insiste sur le fait qu'elles ne conduiront qu'à des fermetures temporaires et ponctuelles. « Les personnes concernées seront prévenues trois jours à l'avance du risque de délestage, et la décision leur sera confirmée la veille à 17 heures », est-il précisé.

Les parents et les équipes éducatives anticipent néanmoins un véritable casse-tête logistique, projetant d'être à l'affût, tous les soirs, d'une annonce qui bouleverserait toute leur journée du lendemain. « La période du Covid-19 a bien montré la désorganisation que provoque la fermeture des écoles pour toute la société », rappelle Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA.

La FCPE, qui représente les familles, demande d'ores et déjà au gouvernement de prévoir des autorisations spéciales d'absence pour que les parents ne soient pas obligés de poser des jours de congé afin de garder leurs enfants.

Les ratés inquiètent aussi les enseignants. Ils rappellent que les enfants auront pour la plupart quitté l'école à 17 heures, et que la communication par les outils numériques se heurte à de nombreux écueils, notamment la fracture numérique ou la barrière de la langue dans certaines familles. « Certains enfants n'auront pas l'information et viendront quand même, que prévoit-on pour eux si l'établissement est complè-

tement fermé? », s'interroge Sophie Vénétitay, du SNES-FSU.

A ce stade, l'annonce du gouvernement laisse une litanie de questions sans réponse. Aucune précision n'a été donnée sur les internats, qui seront aussi affectés par les délestages en soirée. Pourront-ils rester ouverts sans lumière, ni chauffage, et potentiellement sans système de sécurité incendie fonctionnel faute d'électricité? « On ne pourra pas demander la veille au soir aux parents de faire 90 kilomètres pour venir chercher leur enfant si l'internat doit fermer », prévient Sophie Vénétitay.

« C'est infaisable »

Comment, par ailleurs, maintenir la restauration scolaire si les cuisines ne peuvent pas fonctionner le matin? « Il faut prévoir des repas froids, mais ça s'anticipe, et pas du jour au lendemain! », souligne Didier Georges.

Le risque existe, selon tous les acteurs sur le terrain, que la désorganisation soit telle que les fermetures, ou en tout cas les absences, ne se limitent pas seulement à des demi-journées. La plus grosse crainte concerne les transports scolaires, dont dépendent plusieurs millions d'élèves. « Les lignes de ramassage scolaire passent sur plusieurs communes, si elles ne sont pas toutes concernées par les coupures en même temps, cela signifie qu'il faudrait morceler le ramassage, et rajouter une ligne de bus en milieu de journée: c'est infaisable, les enfants ne pourront pas aller à l'école de la journée », prévient Kamel Chibli, président de la commission éducation de Régions de France.

Le ministère de l'éducation nationale précise que le travail d'anticipation sera conduit dans les prochaines semaines, et que des « fiches » seront envoyées dans les écoles. Une réunion avec les syndicats est programmée vendredi soir pour tenter d'apporter de premières réponses. ■

ÉLÉA POMMIERS

